



Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Le Conseil fédéral approuve les bases de la stratégie nationale de la biodiversité

Berne, 01.07.2009 - La biodiversité - c'est à dire les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique - est essentielle à la croissance et au bien-être. Pour en garantir la pérennité, la Suisse est en train d'élaborer une stratégie nationale. Le 1er juillet 2009, le Conseil fédéral en a adopté les bases.

La biodiversité c'est la vie sous toutes ses formes. Ce sont les écosystèmes que nous partageons avec les autres espèces. La biodiversité a une valeur intrinsèque que la société a la responsabilité morale de respecter et de conserver. Depuis toujours, la biodiversité procure aussi à l'humanité des biens et des services indispensables à sa survie et à son développement: la nourriture, la protection contre les crues, les médicaments p.ex. (voir encadré). De larges secteurs économiques dépendent directement de la biodiversité.

En Suisse, comme au niveau mondial, la biodiversité est en recul. L'augmentation de la population, de la consommation et de l'utilisation du territoire conduit à un morcellement des écosystèmes, à une dégradation de leur qualité et à un affaiblissement des réseaux. Pour garantir que la Suisse puisse continuer de bénéficier des services de la biodiversité dans le futur, le Parlement a demandé au Conseil fédéral d'élaborer une stratégie nationale de la biodiversité.

Pour le Conseil fédéral, la biodiversité doit rester riche afin qu'elle puisse réagir aux changements et que nous puissions toujours bénéficier de ses services. Lors de sa séance du 1er juillet 2009, il a examiné les bases préparées par le DETEC et approuvé les points suivants:

- des surfaces suffisantes doivent être réservées prioritairement pour le développement de la biodiversité;
- les activités économiques et de loisirs doivent éviter toutes atteintes inutiles sur l'ensemble du territoire afin d'améliorer la qualité des écosystèmes;
- la valeur économique des services rendus par la biodiversité doit être mieux reconnue;
- au niveau international, la Suisse soutient les mesures qui vont dans le sens de ces fondements.

Prochaines étapes

Une stratégie détaillée sera présentée au Conseil fédéral d'ici mi-2010. En tant que membre de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité, la Suisse doit exposer en octobre 2010 à Nagoya (Japon), l'état de sa biodiversité ainsi que les mesures qu'elle veut prendre pour la conserver et la développer.

ENCADRÉ:

Pourquoi préserver la biodiversité?

La biodiversité c'est la vie qui nous entoure sous toutes ses formes: ce sont les écosystèmes (p. ex. les prairies sèches, les zones alluviales et les forêts), les espèces animales et végétales (p. ex. le chêne, le chevreuil, le bolet ou encore la bactérie) et la diversité génétique au sein d'une même espèce (celle-ci permet, p. ex. au chêne de s'adapter à différentes altitudes, à différentes situations climatiques).

La biodiversité est une importante ressource naturelle. A travers les écosystèmes, elle nous fournit des services indispensables à la survie et au développement:

- **des services indispensables au maintien de la vie:** la production de l'oxygène que nous respirons est assurée par les algues et les végétaux verts à travers la photosynthèse. L'eau potable est assurée par le filtrage mécanique, chimique et biologique des eaux de pluie à travers les sols. Les insectes assurent la pollinisation des plantes à fleur et contribuent ainsi à assurer le 30% de l'alimentation mondiale.
- **des services d'approvisionnement:** des plantes et des animaux, nous tirons p. ex. notre nourriture, les textiles, les médicaments et le bois. Nous utilisons la diversité génétique des plantes et des animaux pour développer des produits spécifiques pharmaceutiques ou agro-alimentaires.
- **des services de régulation:** les écosystèmes font office de tampon face aux changements dans l'environnement. Les zones alluviales absorbent une partie des crues; les forêts retiennent les avalanches, absorbent une bonne partie des fortes précipitations et empêchent l'érosion des sols.
- **des services culturels:** les espaces naturels nous procurent aussi des biens immatériels, le plaisir de se promener et de contempler un paysage diversifié, de faire du sport en forêt ou en montagne, de méditer et de se régénérer au contact de la nature, la biodiversité est

un important élément de notre qualité de vie. Le secteur touristique repose sur ces services.

La valeur économique de ces services est estimée au niveau mondial entre 16 et 54 billions de dollars par an, soit de 16'000 à 54'000 milliards.

Renseignements:

Service de presse DETEC, tél. 031 322 55 11
M. Willy Geiger, vice-directeur de l'OFEV, tél. 079 687 11 67

Editeur:

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
Internet: <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr>

Les autorités fédérales de la Confédération suisse
[Contact](#) | [Bases légales](#)

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>